Portes ouvertes - 5 novembre 2019

Îlot De Martigny : concept final retenu par les citoyens



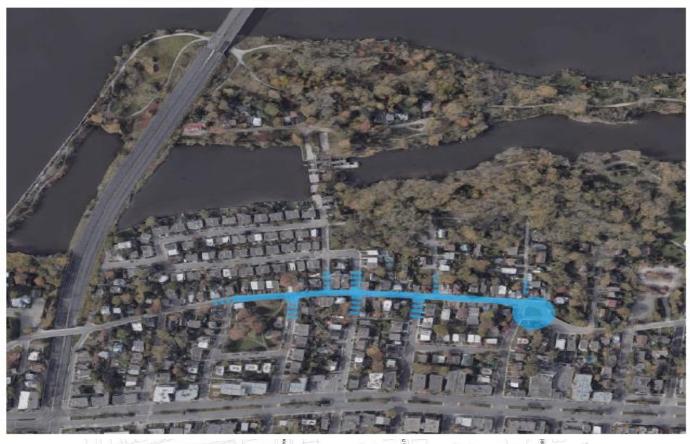




RUE PARTAGÉE : Présentation du 5 novembre 2019



INTRODUCTION





SÉCURITÉ (CIRCULATION DE TRANSIT ET VITESSE)

→ CORRIDOR DE CONFORT

- Espace dédié aux piétons, aménagé de manière à rassurer les usagers les plus vulnérables
- Passage délimité par la présence d'éléments de mobilier
- Présence d'une bordure basse







DEMARCATION ENTRE L'ESPACE PRIVE ET PUBLIC

→ INTÉGRATION D'UNE BANDE PLANTÉE

- Repère linéaire récurrent, cadrage végétale de la rue partagée
- Potentiel de récupération des eaux de ruissellement
- · Augmentation de la biodiversité
- Agrément visuel







NOTION D'ENTRÉE

→ TRANSITION PHYSIQUE

 Principe d'un dos d'âne allongé, pente texturée pour marquer les seuils: ayant pour effet d'apaiser la vitesse de circulation, d'augmenter la vigilance des automobilistes et de marquer le changement d'attitude attendu des usagers



NOTION D'ENTREE

→ MARQUAGE DE SEUIL PAR LA SIGNALISATION

- Communication des réglements, signalisation (vitesse, stationnement, etc.)
- Potentiel d'interprétation du site patrimonial
- Potentiel d'orientation dans le Parcours Gouin



MOBILIER

→ MOBILIER SIGNATURE

- · Sobre, en concordance avec la valeur patrimoniale du site
- Durable, confortable
- · Conçu pour favoriser la pause et non de longs rassemblements









CORRESPONDANCE AVEC LA VALEUR PATRIMONIALE DU SITE

→ QUALITÉ, SOBRIÉTÉ ET PÉRENNITÉ

- Prise en compte l'histoire et l'essence du lieu pour donner à la rue partagée une unicité qui reflète le contexte géographique et la communauté
- Utilisation de matériaux nobles, assemblage de qualité
- Mise en valeur du contexte par l'utilisation d'une surface au motif simple, aux tons sobres, faisant ressortir les façades



DÉVELOPPEMENT DURABLE, VERDISSEMENT

→ RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE AUGMENTATION DE LA CANOPÉE BONIFICATION DE LA BIODIVERSITÉ

- Mise en oeuvre de zones pavées perméables afin de minimiser l'impact sur le réseau d'égout existant et en profiter pour alimenter les arbres
- Plantation d'alignements d'arbres pour rappeler la configuration historique de la rue et en même temps minimiser les ilôts de chaleur, mettre en place des systèmes d'enracinement afin de favoriser la croissance des arbres









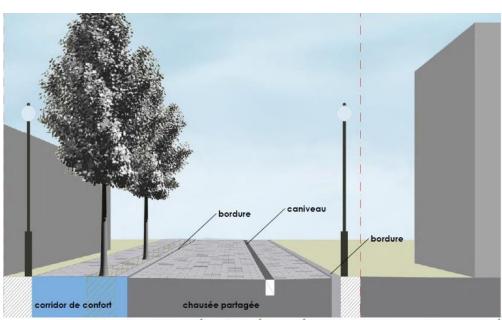
2 LES PARAMÈTRES À RESPECTER

- LA LARGEUR DE LA RUE EXISTANTE = 10m
- CONSIDÉRATION LÉGALE
 - MAINTIEN D'UN CORRIDOR DE CONFORT
- ACCÈS UNIVERSEL
 - PRÉSENCE D'UNE BORDURE MINIMALE DE 60mm DE HAUTEUR
- PASSAGE DES SERVICES D'URGENCE
 - MAINTIEN D'UN 6m LIBRE DE TOUT OBSTACLE PERMANENT
- OPÉRATIONS DE DÉNEIGNEMENT ET DÉGLAÇAGE
 - MAINTIEN D'UN 6m LIBRE DE TOUT OBSTACLE PERMANENT
 - PRÉSENCE D'UNE BORDURE MINIMALE DE 60mm DE HAUTEUR
- MAINTIEN DES ACCÈS AUX RÉSIDENCES

3 LES CONFIGURATIONS POSSIBLES



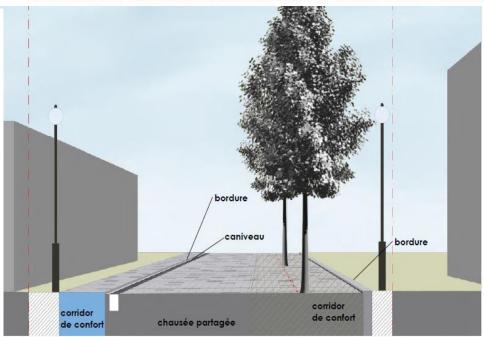
- Surface pavée sur l'ensemble de la rue partagée;
- · Corridor de confort au sud (gauche) délimité par une aire de convivialité incluant des arbres et du mobilier;
- · Bordure basse de chaque côté, bordant la chaussée partagée;
- · Caniveau délimitant un second corridor de confort du côté nord (droite)



CONFIGURATION 1: CHAUSSÉE PARTAGÉE BALISÉE D'UNE BORDURE DE CHAQUE COTÉ

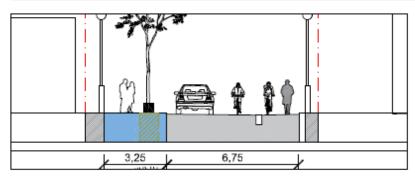


- Surface pavée sur l'ensemble de la rue partagée:
- Corridor de confort au sud (gauche) délimité par une aire de convivialité, sans bordure basse:
- Bordure basse du côté nord (droite);
- Caniveau longeant la bordure basse du côté nord;
- Aire de convivialité agrandie assurant une meilleure croissance des arbres;
- Expérience augmentée de la rue partagée.



CONFIGURATION 2: EXPÉRIENCE DE RUE PARTAGÉE ET AIRE DE CONVIVIALITÉ BONIFIÉES CONFIGURATION 2: EXPÉRIENCE DE RUE PARTAGÉE ET AIRE DE CONVIVIALITÉ BONIFIÉES

3 LES CONFIGURATIONS POSSIBLES: SOMMAIRE

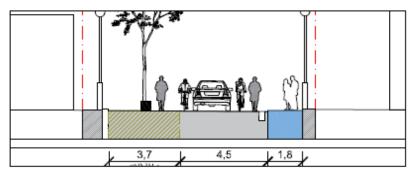


AVANTAGES

- Configuration de rue plus typique avec des bordures de chaque côté;
- Corridors de marches plus conventionnels, détection des lignes de guidance plus aisée;
- Opérations de déneigement standard.

DÉFIS

- Aire de convivialité étroite;
- Peu d'espace pour le développement des arbres de rue, peu d'espace pour assurer une récupération des eaux significatives.



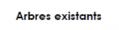
AVANTAGES

- Aire de convivialité agrandie assurant une meilleure croissance des arbres;
- Expérience augmentée de la rue partagée;
- Chaussée partagée en apparence plus étroite, ayant pour effet d'apaiser la vitesse de circulation, d'augmenter la vigilance des automobilistes;
- Deux corridors de confort balisés.

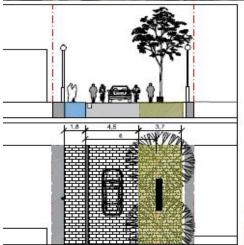
DÉFIS

- · Déneigement moins typique;
- · Potentiel de rue blanche.

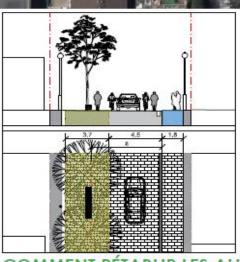
Configuration 1







Arbres proposés au sud entre de Martigny et des Prairies



Arbres proposés au nord entre des Prairies et de Lorimier

COMMENT RÉTABLIR LES ALIGNEMENTS D'ARBRES



Canopée historique du boul. Gouin

4 LES MESURES TEMPORAIRES

LES COMPOSANTES À TESTER

- Surélévation de la rue partagée
- Uniformisation du traitement de sol pour simuler le changement de matérialité;
- Modification de la hauteur de bordure;
- Resserrement de la voie de circulation;
- Implantation d'arbres
- Implantation de mobilier

4 LES MESURES TEMPORAIRES

